



Réunion au Rectorat du vendredi 3 juin 2022 (10h30-11h40).

Sont présents en visio : la DPATE, FEP CFDT

Sont présents dans la salle : l'IA-DAASEN lycées et post-bac, le SG adjoint, la DPES, SPELC, SAIPER, SNALC, SNE

Questions du SNE

Enquête journalière par les directeurs d'école

1- *Notre IA-DAASEN avait déclaré le 8 mars que l'enquête quotidienne relative à l'absentéisme était terminée. Or elle ne l'est toujours pas au 31 mai. Est-ce normal ?*

> Oui c'est normal car à l'initiative du Ministère. D'ailleurs à compter de mardi 8 juin l'enquête devient hebdomadaire.

Fêtes d'école

2- *Nous sommes en Vigipirate orange et en niveau 1 sanitaire, quelles sont les consignes particulières pour la tenue des fêtes de fin d'année scolaire ?*

> Il n'y a pas de consignes particulières, on respecte simplement les protocoles.

Autotests

3- *La remarque a déjà été faite : les pharmaciens ont continué de demander la carte vitale pour l'obtention des autotests. Pourquoi n'ont-ils pas respecté la consigne (formulaire + pièce d'identité) ?*

> Il faut faire remonter les noms des pharmacies concernées au Rectorat qui transmettra à l'ARS.

4- *Question particulière relative à l'obtention d'une attestation de position administrative ?*

> On va voir avec le chef de service.

5- *Question particulière relative à l'envoi d'un courriel par le Centre des Retraites de Guérande ?*

> Cela concerne les personnels nés en 1969, il ne s'agit pas d'une campagne de hameçonnage.

6- *Les PES n'ayant plus cours à l'Inspé sont-ils tenus d'être à la disposition des écoles ou effectuer des remplacements en fin d'année ?*

> Non on respecte l'emploi du temps annuel.

Autres questions

SPELC : Les agents de prévention du privé ne sont plus invités aux formations effectuées par le public. > C'est noté.



SNALC : CAPA, convocations sur des jours de décharge syndicale, prolongation des contractuels, postes spécifiques académiques, paiement des oraux du Baccalauréat. > C'est entendu.

Ulis second degré (12 au lieu de 10, sensibilisation des certifiés au Cappei) > Réflexion en cours sur le recrutement ; on va devoir mobiliser des contractuels dans le premier degré pour remplacements.

SAIPER : Services civiques non payés en mai sur à un incident technique. > Rattrapage en juin, pas d'autre solution possible.

Question posée à l'IA au sujet du refus d'affecter des personnels à temps partiel sur des classes dédoublées (même chose que pour les PES ?) : est-ce une directive nationale, académique ? > On va se renseigner.

Mouvement : les services effectués dans le public ne sont pas toujours comptabilisés dans l'AGS. > Rattrapage en juin, pas d'autre solution possible.

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Anthony Payet SNE CSEN 974